

A6 : Résumé descriptif non technique de la demande.

Le campus universitaire des Cézeaux a été créé dans les années 1960-1970. Certains laboratoires (activités de chimie et de biologie associées à la radioactivité) qui aujourd'hui n'existent plus (suite à regroupements ou fermetures), ont utilisés des sources scellées et non scellées.

Des travaux ayant eu lieu depuis dans les bâtiments ayant hébergés ces laboratoires, des sources ont été découvertes au fur et à mesure et récupérées dans par le Service Prévention des Risques de l'université et misent en soutes radioactives sur le campus des Cézeaux.

Les sources qui ont été récupérées sont des sources habituellement rencontrées dans des laboratoires de recherches universitaires à savoir :

- Sources non scellées : H3, C14, nitrate / fluorure de thorium, nitrate / acétate /phosphate /sulfate d'uranyle, ...
- Sources scellées : H3, C14, Co60, U233, Ba133, Eu152, Am241, Cs137, ...

Deux soutes de stockage de déchets radioactifs sont concernées par cette demande d'autorisation : les soutes n°3 et n°6 sur le campus des Cézeaux.

La société ONET Technologies est intervenue début 2023 afin de caractériser et reconditionner les sources scellées et non scellées afin de les faire reprendre ensuite par l'ANDRA (pour les sources non scellées) et les fabricants (pour les sources scellées).

Les déchets radioactifs et sources scellées sont stockés dans la soute n°3.

Il est peu probable (mais pas impossible) qu'aujourd'hui des sources soient encore découvertes. Si tel était le cas elles seraient mises en soute n°3 par le Service Prévention des Risques.

Il est à noter la présence de Ra226 liquide en ampoules dans la soute n°6. Ce radium avait été reconditionné en 2010 par la société ONET Technologies selon les spécifications données par ANDRA. Mais l'ANDRA avait par la suite refusé de récupérer ce fût bien que conforme aux spécifications données. Ce fut est placé dans la soute n°6.

Bien que prévu, ce fut contenant les ampoules de radium liquide n'a pas été traité lors de la prestation de ONET Technologies de début 2023. La typologie particulière des sources de Radium ainsi que les débits d'équivalents de dose en présence impliquent un positionnement de l'ANDRA pour leur prise en charge. En effet, les conditions de reprise pour ce type de déchets ont évolué et des opérations spécifiques de conditionnements doivent être envisagées (potentiel blocage en matrice solide). Le traitement de ce fut est toujours prévu et sera fait par un prestataire extérieur spécialisé.

Dans tous les cas, si d'autres sources sont découvertes et nécessite d'être caractérisées et/ou conditionnées, nous ferions appel à un prestataire extérieur spécialisé.

Afin d'être en conformité avec la réglementation, nous déposons ce dossier de demande d'autorisation de détention de sources non scellées et sources scellées pour les soutes de stockage de déchets radioactifs n°3 et n°6.

La demande porte donc sur :

- de l'entreposage de déchets radioactifs dans les soutes n°3 et n°6 ;
- la mise à disposition de ces soutes n°3 et n°6 à des prestataires spécialisés pour de la caractérisation et/ou reconditionnement de déchets radioactifs (au moins pour le fut de radium).

La finalité de ces soutes étant l'évacuation auprès de l'ANDRA ou reprise des sources scellées par les fournisseurs.

Les démarches pour faire reprendre par l'ANDRA les sources non scellées vont débiter immédiatement. Ne connaissant pas les délais de l'ANDRA, nous ne pouvons pas nous engager sur une date effective d'évacuation.

Les démarches pour faire reprendre les sources scellées par les fournisseurs vont débiter immédiatement également. Le fournisseur ORANO LEA est identifié pour reprendre les sources du fournisseur CERCA LEA. Il semble, que ORANO LEA pourrait également reprendre les sources du CEA (qui aujourd'hui ne les reprends plus).